

# UNE NOUVELLE ALLIANCE AVEC LE FEU, PENSER LE PAYSAGE POUR COMPOSER AVEC LE RISQUE INCENDIE

---

mai 2026  
Jordan Szcrupak, Soazig Darnay

---



A Marseille, aperçu du quartier de l'Estaque incendié le 08 juillet 2025 (750 ha, 90 constructions détruites), lors de la balade PYROS n°1, organisée le 27 octobre par l'association le Bureau des Guides – GR2013 et la coopérative Hôtel du Nord dans le cadre de la recherche-action « Ecole du Feu » lauréat de la Fondation de France.  
© Jordan Szcrupak

## Signé **PAP**, n°88

*Soucieux d'assurer la transition énergétique et, plus généralement, la transition de nos sociétés vers le développement durable, des professionnels de l'aménagement se sont réunis en association afin de promouvoir le rôle central que les démarches de paysage peuvent jouer dans les politiques d'aménagement du territoire.*

*Ce mois-ci, retrouvez un article co-écrit par Jordan Szcrupak et Soazig Darnay, paysagistes concepteurs membres du Collectif PAP.*

L'accélération actuelle du changement climatique déstabilise les écosystèmes. Les dépérissements massifs d'arbres liés au stress hydrique ou aux pressions parasites<sup>1</sup> témoignent d'une altération rapide des milieux. Les travaux prospectifs de l'INRAE en France projettent une aggravation et une extension sans précédent du risque incendie à l'horizon 2050 et 2090.

---

<sup>1</sup> Pins maritimes en Nouvelle-Aquitaine, chênes verts en Languedoc, douglas du Massif central, hêtres du Morvan, pins d'Alep en Espagne et en Basse-Provence...

La modification des conditions thermiques et hydriques entraîne un déplacement des aires biogéographiques, contraignant les espèces vivantes à s'adapter, migrer ou disparaître. L'accélération des dynamiques écologiques dépasse les capacités d'adaptation du vivant, humains compris. Cette rupture temporelle met à l'épreuve les limites qui régulent les conditions d'habitabilité de la Terre.

## Risques naturels, catastrophes et illusion du contrôle

Nos sociétés ont construit l'illusion d'environnements maîtrisés, gouvernés par des modèles prédictifs et des dispositifs techniques visant la sécurité maximale. Pourtant, la multiplication d'événements catastrophiques, parfois meurtriers, rappelle l'inadéquation de nos cadres de prévention. Les crises entraînent généralement des ajustements a posteriori en matière de sécurité civile et de réduction de l'aléa, révélant une asymétrie persistante entre la protection accordée aux vies humaines, au bâti, et l'attention portée à l'érosion de la biodiversité, à la disparition d'espèces protégées ou à la destruction d'habitats naturels.

## L'événement extrême face au projet

Par définition, l'événement climatique extrême demeure incertain et partiellement imprévisible, en raison de la complexité des phénomènes, qui associent des échelles multiples et activent des boucles de rétroaction. Comment intégrer l'incertitude dans la projection et la planification territoriale ? Comment faire du risque incendie une nouvelle donnée du projet et de la gestion de paysage ? Certains territoires ont développé, sur le temps long, des cultures du risque. Leurs modèles sont-ils dépassés ? Comment nous en inspirer ?

## Une nouvelle ère des incendies

La France est désormais confrontée à un paradoxe structurel : ses paysages se (re)ferment et se (re)boisent, tout en devenant plus sensibles aux feux de forêt. En l'espace de trente-cinq ans, le stock de bois sur pied a augmenté d'environ 50 % selon les données forestières nationales, tandis que près de 500 000 habitations sont aujourd'hui situées en zone d'aléa fort. Cette situation résulte de la combinaison de plusieurs dynamiques, outre



Dans la réserve naturelle nationale de la Plaine des Maures, retour sur l'incendie de Gonfaron en 2021 (6832 ha) par Théophile Vezolle, de la chambre d'agriculture du Var - Tournée du Printemps des PAP autour de Toulon. © Jordan Szcrupak, 2025

le changement climatique : la déprise agricole favorisant une expansion forestière en volume et en surface et une urbanisation diffuse qui multiplie les interfaces habitat-forêt. Ces évolutions qui illustrent le détachement des sociétés contemporaines de leurs environnements se retrouvent dans bien d'autres pays et d'autres continents.

Ainsi les pays européens de la rive nord de la Méditerranée connaissent une « nouvelle ère » des incendies, caractérisée par des feux extrêmes, d'une magnitude et d'une vitesse de propagation qui, lors de conditions météorologiques défavorables, dépassent leurs capacités opérationnelles classiques. Plus inquiétant, l'incendie sort de sa trame forestière pour devenir « rural », les monocultures de céréales offrant également des situations favorables aux feux extrêmes en été. La doctrine traditionnelle française de la défense de la forêt contre l'incendie (DFCI<sup>2</sup>), bien que toujours nécessaire, révèle ses limites face à des phénomènes désormais hors d'échelle et un contexte profondément différent.

## Le projet de paysage comme levier de transformation

Ainsi, l'enjeu n'est plus seulement de combattre le feu, mais d'apprendre à coexister avec un phénomène naturel exacerbé par les activités

---

<sup>2</sup> Les plans départementaux de DFCI listent les actions à mener localement, identifient les acteurs pilotes de chacune de ces actions et leur calendrier de réalisation. Les ouvrages principaux visibles dans le paysage sont les coupures de combustible et le stockage d'eau.

anthropiques. Cette crise des incendies pose une question fondamentale : quelle relation souhaitons-nous entretenir avec le vivant dans un monde en mutation ?

Nous défendons ici, tout comme certains professionnels du feu<sup>3</sup>, l'hypothèse du paysage, comme système de gestion et de projet, tant de prévention que de résilience face à l'incendie. En replaçant le risque au cœur d'une stratégie territoriale globale, il permet de passer d'une logique réactive de protection à une culture proactive de l'« habiter avec », dans l'esprit du *jardin planétaire*<sup>4</sup> de Gilles Clément, intégrant les dimensions écologiques, économiques, sociales, culturelles et spatiales du risque incendie<sup>5</sup>. Nous en proposons une analyse en trois temps : les équilibres historiques traditionnels comme source d'inspiration, puis la rupture climatique et ses conséquences et enfin la perspective offerte par le paysage comme outil de gestion et de projet.

## L'art de vivre avec le feu

Comprendre les relations historiques entre les sociétés méditerranéennes (au sens large) et le feu est un préalable. Cet héritage constitue un socle de connaissances vernaculaires et de pratiques agro-écologiques dont la réinterprétation est essentielle pour concevoir les paysages résilients de demain. Il nous rappelle que le feu n'a pas toujours été perçu comme un ennemi à éradiquer, mais comme un agent avec lequel il fallait composer au fil des saisons.

## L'équilibre agroécologique traditionnel

Pendant des siècles, les paysages méditerranéens ont été façonnés par un équilibre fragile, fruit d'une interaction constante entre les activités humaines et les dynamiques écologiques. L'agropastoralisme et une agriculture diversifiée maintenaient des milieux ouverts, limitant naturellement la continuité du combustible. Les forêts n'étaient pas des étendues monospécifiques et abandonnées, mais des espaces multifonctionnels fournissant du bois, du liège, du charbon et des produits forestiers non ligneux, « fruits, racines et glands aux animaux d'élevage », sans oublier la chasse. De cet équilibre découlaient des motifs paysagers d'une grande intelligence préventive. La *cultura promiscua*, système agroforestier associant sur une même parcelle vignes, oliviers et céréales, ou l'imbrication



Vallée de l'Aggly (66). Paysage agroforestier en voie d'abandon, en partie brûlé en 2022, puis à nouveau en 2025.  
© Soazig Damay

fine de champs cultivés, de pâturages et de boisements, créaient des mosaïques diversifiées issues de la nécessité d'autonomie alimentaire. Ce génie vernaculaire n'était pas une politique de prévention formalisée, mais l'expression d'un mode de vie en dialogue constant avec son environnement.

## L'échec d'une planification fonctionnaliste

La rupture de cet équilibre, amorcée à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle puis accélérée par la déprise agricole d'après-guerre et l'urbanisation, a rendu les politiques de prévention classiques de moins en moins efficaces. Le faible taux de réalisation des obligations légales de débroussaillage (OLD)<sup>6</sup>, estimé à seulement 30%, tout comme celui de la

3 Marc Castellnou, Inspecteur en chef de l'espace forestier du corps des pompiers du gouvernement de la région autonome de Catalogne, expert reconnu internationalement en incendies extrêmes, insiste fortement dans ses interventions professionnelles et médiatiques sur l'incapacité technologique à lutter contre les feux extrêmes et l'importance de « gérer le paysage » dans une vision préventive et résiliente. La prise de conscience européenne s'est initiée suite au feu meurtrier de 2017 au Portugal.

4 Gilles Clément, *Le Jardin planétaire*, 1999. Clément propose une métaphore de la Terre comme un jardin fini. L'humanité y est envisagée comme un jardinier collectif, responsable de la gestion d'une biodiversité en constante recomposition. Le concept s'affranchit de l'idée d'équilibre écologique pour privilégier l'acceptation du changement et du métissage biologique.

5 Des chercheurs ont ainsi développé le concept de « fire smart landscape ». Voir les travaux de Davide Ascoli (université de Turin) et de Fernando Pulido (université d'Extrémadure).

6 Les obligations légales de débroussaillage (OLD) sont définies par le code forestier (articles L.131-10 à L.131-15 et R.131-1 et suivants) et visent à réduire l'intensité et la propagation des incendies en imposant le débroussaillage autour des constructions, infrastructures et zones habitées exposées au risque feu de forêt. Elles constituent une obligation de prévention permanente à la charge des propriétaires, sur une profondeur de 50 mètres autour de toutes constructions situées à moins de 200 mètres des forêts.

réalisation des coupe-feux prévus par les plans DFCI les plus ambitieux, illustrent une incapacité collective à gérer le risque en amont, malgré l'impératif d'intérêt général.

Cette situation est aggravée par le « paradoxe de l'extinction ». Le succès à court terme de la lutte, en éteignant systématiquement les feux naissants et en luttant contre les pratiques de brûlis traditionnelles, a paradoxalement augmenté notre vulnérabilité à long terme. En empêchant les feux de faible intensité de jouer leur rôle de régulation naturelle, cette stratégie défensive a un effet pervers en favorisant une accumulation massive de biomasse combustible. Comme le souligne Eric Rigolot, ingénieur de recherche à l'INRAE, cela impose une réévaluation de nos critères de succès : « l'efficacité des politiques de gestion des feux ne devrait pas être principalement mesurée à l'aune de la superficie brûlée, mais plutôt en fonction des dommages socio-écologiques évités. »

## Vers un « jardinage territorial » des pyropaysages

Pour sortir de cette impasse, il est nécessaire de réintégrer le feu dans notre pensée de l'aménagement. La notion de paysages du feu ou « pyropaysage », proposée par Gilles Clément, décrit à la fois une réalité écologique – des paysages où le feu est un agent structurant –, un *outil de projet* et un *outil de gestion*.

Le feu est un agent structurant avec lequel il faut apprendre à composer. Cette reconnaissance ouvre la voie à une approche prospective : le « jardinage territorial ». Il s'agit de gérer le territoire par des pratiques agro-sylvo-pastorales ciblées afin de recréer une mosaïque résiliente associée à une requalification des franges périurbaines. L'entretien du paysage permet de maîtriser le combustible par une analyse fine et l'appui à des dynamiques complémentaires déjà existantes tout en proposant des actions ciblées et multifonctionnelles, alliant en particulier élevage extensif, coupures agricoles productives mais aussi *brûlages dirigés* ou gestion de parcours de chasse.

Cet art de vivre avec le feu, autrefois intuitif, doit aujourd'hui retrouver un statut d'intérêt général. Car si les principes demeurent, la rupture d'échelle provoquée par le changement climatique impose de repenser radicalement ses modalités d'application.



Comprendre les pyropaysages du Massif des Maures (Var) – 9 photomontages d'interprétation de la dynamique post-incendie de la série du chêne vert.  
© Jordan Szcrupak – Exposition au Domaine du Rayol, Gondwana, 2014



Aperçu du village d'Olmi-Cappella dans la vallée du Giussani (Haute-Corse).  
© Association U Sbiru, 2021

# Un feu hors d'échelle humaine face au changement climatique

Le changement climatique a provoqué une rupture fondamentale. Désormais, nous ne faisons plus face aux mêmes feux. Le régime des incendies a changé de nature ; des événements extrêmes dépassent les capacités de lutte humaines et débordent nos cadres de pensée et d'action traditionnels. Les simples réponses réglementaires ou sécuritaires ne suffisent plus. L'adaptation et la planification stratégique deviennent un impératif absolu pour les territoires exposés, dont beaucoup ne possèdent pas de référents traditionnels incorporant ce risque.

## L'avènement des feux extrêmes

L'incendie de Ribaute dans les Corbières, le 5 août 2025, est emblématique de cette nouvelle génération de feux, avec près de 16 000 hectares parcourus en moins de 48 heures et des vitesses de propagation atteignant jusqu'à 1 000 hectares par heure. Cette dynamique exceptionnelle s'explique par la combinaison de rafales de tramontane atteignant 70 km/h et d'une sécheresse installée sur plusieurs années. Caractérisés par une vitesse et une intensité fulgurante, ces feux extrêmes, bien qu'encore rares (environ 2 % du nombre total d'incendies en Europe), concentrent la majorité des dommages socio-écologiques. Ils peuvent rendre rapidement la lutte directe impossible et imposent de repenser entièrement la prévention en amont, au niveau de la structure même du paysage.

## Des dynamiques anthropiques aggravantes

Cette intensification de l'aléa climatique se heurte à des territoires rendus extrêmement vulnérables par nos propres choix d'aménagement. Une « double trajectoire » a créé une situation de mal-adaptation structurelle. Il ne s'agit pas seulement de l'addition de deux phénomènes, l'expansion forestière et l'urbanisation diffuse, mais d'un échec systémique où nos modèles de développement ont activement augmenté le risque au lieu de le réduire. Le renoncement progressif à la gestion des anciennes terres agricoles, combiné à l'extension forestière sur un foncier fortement morcelé et majoritairement privé, a accompagné des dynamiques de spéculation foncière et une urbanisation diffuse par les marges, piémonts et coteaux. Ce processus



Les multiples incendies concomitants de Galice, Castille et Léon et Portugal durant l'été 2025 ont démontré les limites de la capacité d'extinction nationale et européenne. En juillet-août environ 400 000 ha ont brûlé en Espagne et 200 000 ha au Portugal.

© Copernicus, Province de Ourense, Galice, août 2025

a contribué à structurer une double continuité combustible, végétale et bâtie, constituant un système territorial vulnérable.

## Un déficit culturel face au risque

Au-delà des facteurs physiques, le principal obstacle à une adaptation efficace est un profond déficit culturel. Le manque d'acculturation au risque, qui touche une partie des élus, aménageurs et citoyens, est une conséquence directe de l'amnésie collective qui nous a fait oublier le génie paysan décrit précédemment. Au-delà des problèmes liés au manque de conscience des risques (plus de 90% des incendies sont d'origine humaine), le feu est souvent perçu comme une catastrophe extérieure à éradiquer, une vision diabolisée qui ignore son rôle écologique structurant dans les écosystèmes méditerranéens.

Accepter que le feu fait partie du système est la première étape pour réapprendre à vivre avec lui. Il est nécessaire d'inventer une nouvelle philosophie de l'aménagement basée sur la résilience, qui intègre pleinement la prévention mais aussi la capacité d'échanges puis de renaissance en cas d'évènements malheureux. La communauté locale, comme partie prenante du paysage, doit être un des moteurs de cette nouvelle philosophie.

## Convoquer le paysage comme outil pour élaborer de nouveaux récits

Le projet de paysage, comme démarche opérationnelle et toujours intégratrice, peut fonder des stratégies intelligentes, collectives et

soutenables. Il permet de fédérer les acteurs autour d'une stratégie de territoire durable et désirable. Le paysage est un levier pour favoriser des actions concrètes et prioritaires en articulant économie, écologie et culture.

## Refonder les solidarités socio-économiques

La résilience passe par la redécouverte des liens de coopération entre les espaces urbains, agricoles et forestiers. Le projet de paysage permet de formaliser un nouveau contrat de réciprocité entre les populations consommatrices d'espaces et de paysage et celles engagées dans leur entretien et leur mise en valeur.

Dans ce pacte, la sécurité des zones habitées dépend directement de la viabilité économique des activités agricoles et pastorales qui entretiennent des paysages variés, moins inflammables et moins propices au développement d'incendies extrêmes. Il s'agit de retrouver un paysage résilient<sup>7</sup>.

Le soutien aux activités agricoles, en engageant les exploitants viticoles, arboricoles ou trufficoles dans le maintien de zones cultivées stratégiques, permet d'entretenir les ruptures de combustible, tout en offrant des zones d'appui pour les services de secours. Dans les paysages connaissant l'abandon rural, la population agricole maintient également un précieux réseau de chemins publics et privés, assure la vigilance dans les périodes à risque et participe à la lutte active en offrant ses ressources en eau ou en matériel. Leur bonne coordination locale peut permettre de faire la différence.

Cette approche, qui s'inscrit dans le temps long de la gestion et de la planification paysagère, permet de réconcilier la protection civile avec les chaînes de valeur locales et la préservation des écosystèmes. Elle propose également un espace de conciliation, nécessaire autant en préventif que dans la gestion du risque et de l'après. C'est un modèle qui résonne avec les défis de nos sociétés, au-delà de la Méditerranée.

## La médiation par le paysage et la culture du risque

Par sa nature collaborative, la démarche de paysage est un puissant outil de médiation.

<sup>7</sup> Tel que défini par les experts qui ont participé au projet de recherche européen Fire-RES, dirigé par le Centre de science et technologie forestière de Catalogne (CTFC) de 2021 à 2025. [www.fire-res.eu](http://www.fire-res.eu).



Incendie sur le Domaine de la Triballe (34), juin 2022. Les vignes brûlées ont repoussé quelques mois plus tard. La notion de vignes "coupe-feu" a émergé dans les années 1990 ([firewine.eu](http://firewine.eu)).  
© Domaine de la Triballe



Incendie sur les anciennes terrasses abandonnées du Bages (province de Barcelone, Espagne) qui révèle un patrimoine oublié.  
© Soazig Damay



Bloc diagramme d'un paysage résilient modèle, mêlant outils traditionnels et innovations technologiques et économiques (bioéconomie, assurances...).  
© FIRE RES

Elle joue également un rôle crucial dans l'accompagnement social des transformations nécessaires. Accompagner ces changements, expliquer leur nécessité et co-construire le paysage de demain permet d'atténuer le sentiment de perte et d'impuissance.

En partant des savoirs locaux et des perceptions des habitants, le plan de paysage est un bon outil pour construire une vision partagée et assurer l'appropriation collective des projets.

Il s'agit de reconsidérer le risque non plus seulement comme une menace à neutraliser, mais, selon la perspective de la géographe Valérie November<sup>8</sup>, comme une énergie active qui contribue à façonner le caractère des territoires.

Cependant, défendre l'idée d'une gestion consciente du paysage par ses communautés locales implique que ces dernières puissent être préparées au pire en encourageant une solidarité vitale à l'heure du drame et après. Comment rebondir lorsque l'on a perdu son paysage, donc ses repères, son espace intime, et peut être même sa maison ou son exploitation, son moyen de subsistance ? L'incendie extrême ne permet pas à la forêt de renaître rapidement, l'irradiation de la chaleur tue profondément la vie des sols. L'impact est brutal. Il se marque dans l'espace, mais aussi dans le temps. La solostalgie désigne ce sentiment traumatique de perte ; elle est à intégrer dans le projet, au même titre que les autres rapports sensibles. Là encore, la notion de paysage et d'appartenance à un lieu prend tout son sens.

## Conclusion

À l'issue de cette analyse, l'incendie apparaît moins comme une anomalie que comme un révélateur brutal des déséquilibres paysagers et territoriaux accumulés. Loin d'être un simple aléa exogène, il met en lumière la manière dont les sociétés contemporaines ont progressivement rompu les liens fonctionnels, culturels et sensibles qui les unissaient à leurs milieux. Le feu ne surgit pas dans un paysage neutre : il traverse des formes spatiales héritées, des continuités de combustible, des choix d'aménagement et des représentations collectives. En ce sens, l'incendie est un fait paysager total, à la fois écologique, social et symbolique.

La multiplication des feux extrêmes consacre la fin d'un imaginaire du contrôle fondé sur la maîtrise technique, l'innovation technologique et la séparation stricte entre nature et société. Elle rappelle avec force que le paysage n'est

pas un décor, mais l'expression visible d'un mode d'habiter le monde résultant de choix politiques et économiques. Lorsque les mosaïques agraires s'effacent et se simplifient, que les interfaces habitat-forêt deviennent illisibles, le feu circule librement et se renforce. Les paysages traditionnels multiples sont des modèles vecteurs d'espoir, par leur résilience opérationnelle vis-à-vis du feu et par la richesse sociale et collective qu'ils révèlent.

Face à la rupture climatique, l'enjeu n'est donc pas seulement de réduire l'expression géographique d'un risque, mais de refonder une culture du paysage capable d'intégrer le feu comme une composante à part entière du vivant. Cette intégration ne relève ni de la résignation ni de l'esthétisation du désastre, mais d'un changement de regard : reconnaître le feu comme un agent structurant impose de redonner une épaisseur spatiale, écologique et sociale aux territoires exposés. Le projet de paysage, par sa capacité à articuler le sensible et le fonctionnel, le temps long et l'action située, constitue à cet égard un levier décisif. Penser le paysage à l'épreuve de l'incendie, c'est œuvrer à la recomposition de formes lisibles et de liens sensibles, où la diversité des milieux, des usages et des pratiques produit à la fois sécurité et qualité de vie. Dans cette perspective, la prévention ne se réduit plus à une norme ou à une infrastructure, mais devient un projet collectif, inscrit dans les formes mêmes du paysage.

Ainsi compris, les pyropayages ne sont pas condamnés à la perte ou à la peur. Ils peuvent devenir le support d'un nouveau récit territorial, fondé sur la responsabilité, la solidarité et l'attention portée au vivant. Restaurer des paysages capables de gérer le feu, c'est aussi restaurer la confiance des sociétés dans leur capacité à habiter durablement des territoires incertains. À l'heure où l'incendie redessine les contours de l'habitabilité, le paysage n'offre pas une promesse d'immunité, mais de lucidité et de cohérence, conditions nécessaires pour continuer à faire société dans un monde qui accordera au feu son espace géographique légitime dans la construction collective du territoire, cette capacité universelle et indispensable de l'humanité.

---

<sup>8</sup> November V., « L'empreinte des risques : éléments de compréhension de la spatialité des risques », in V. November, M. Penelas & P. Viot (dir.), *Habiter les territoires à risques*, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2011, pp. 19-37.